

À VOS OBJECTIFS

Règlement du Concours Photo « À vos objectifs » pour l'événement

"Apéro Citoyen au Rokerill"

Article 1 : Organisation & déroulement

Le Concours Photo "À vos objectifs" est organisé par le Conseil de Participation du District Ouest et la Maison de la Participation et des Associations ASBL, située à la Route de Mons 80, 6030 Marchienne-au-Pont.

Le concours sera ouvert du 9 octobre au 3 novembre inclus.

Les inscriptions se font par envoi des photos à l'adresse hugo@mpacharleroi.be.

La sélection du jury sera annoncée et exposée le 14 novembre lors de la soirée « Apéro Citoyen au Rokerill » de 18h30 à 20h30.

Notre objectif est de recueillir vos impressions sur le district, et d'initier des réflexions sur les actions à entreprendre pour l'améliorer.

Toutes les informations concernant cet événement sont disponibles sur notre site internet [<https://mpacharleroi.be/concours-photo-a-vos-objectifs-citoyens-du-district-ouest/>]

Article 2 : Participation et Inscription au Concours Photo

- Il n'y a pas de limite d'âge à l'inscription.
- Le but est de prendre des photos originales et créatives illustrant le thème "Vivre et Faire Ensemble à Charleroi".
- Vous pouvez soumettre jusqu'à trois (3) photos par participant.
- La participation au concours est gratuite.
- Les inscriptions sont validées à la réception des photos à l'adresse hugo@mpacharleroi.be

Article 3 : Conditions

- Les photos doivent être prise uniquement sur le territoire du District Ouest : soit les communes de Goutroux, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre et Roux.
- Les photographies doivent être remises avant le 3 novembre inclus.
- Les photographies doivent être en RAW, PNG ou JPG ;
- Sont autorisés les ajustements basiques : correction de couleur, saturation, brillance, contraste ;
- Chaque photo remise sera renommée de la manière suivante : **Lieu de la photo – NOM Prénom du participant.**

Article 4 : Jury et Sélection

Le jury sera composé de membres de la communauté locale et de professionnels de la photographie, qui se réunira à la fin des entrées et évaluera les photos en fonction de leur pertinence par rapport au thème, de leur qualité artistique et de leur originalité. Le jury **sélectionnera** 15 photos qui seront exposées lors de l'Événement Apéro Citoyen au Rockerill, sur une durée de deux heures.

Aucune des photographies soumises à leur jugement ne portera le nom de leur auteur afin de préserver l'anonymat des photographes et l'impartialité du jury. A cette fin, les photos seront préalablement renommées par les organisateurs.

Un vote du public sera tenu le jour de l'exposition pour élire le choix du public parmi la sélection exposée.

Article 5 : Responsabilités

Les participants s'assureront de l'autorisation des personnes photographiées.

Ils reconnaissent également que pour toutes les données protégées par un droit de propriété intellectuelle, une autorisation expresse et préalable auprès

du titulaire de droit est exigée par la loi, notamment avant toute reproduction, représentation ou communication au public.

Le cas échéant, leur responsabilité peut être engagée en cas de plainte.

Aussi, l'organisateur décline-t-il toute implication concernant le déroulement individuel du concours. Il n'est pas responsable des actes indépendants de sa volonté, ni des risques encourus par les participants et leur matériel photographique.

Les organisateurs recommandent aux participants de prendre toutes les précautions nécessaires et d'éviter toutes prises de risque inutiles. En aucun cas, l'organisateur ne peut être responsable des participants mineurs.

Article 6 : Droits d'Auteur

Le fait d'envoyer une ou des photos dans le cadre de ce concours entraîne de plein droit l'autorisation pour la Maison de la Participation et des Associations de pouvoir la/les publier à des fins de promotion de l'événement.

Article 7 : Exposition des Photos Sélectionnées

Les photos sélectionnées seront exposées (physiquement) lors de l'événement "Apéro Citoyen au Rokerill", qui aura lieu à la rue de la Providence 136, 6030 Charleroi

L'exposition se tiendra entre 18h30 et 20h30.